



Avis du CCE de Radio France sur le Bilan Formation 2006

Les élu-e-s du CCE regrettent qu'une nouvelle fois le budget de la formation n'ait pas été totalement consommé en 2006 : une différence de 369.000€.

Ces économies sont inacceptables car le service formation a plus que jamais besoin de moyens supplémentaires. Depuis la mise en place du DIF, il doit faire face à un surcroît de travail lié aux montages et aux traitements des dossiers. Aussi lourds que ceux des CIF et de plus en plus nombreux chaque année. A cela se rajoute le nouveau logiciel du service formation annoncé pour les années 2008 et 2009. Sa mise en place ne peut que freiner le service formation dans son effectif actuel. De ce fait, les élu-e-s du CCE insistent sur l'urgence de renforcer les moyens en personnel de la Délégation à la Formation Professionnelle (voir motions précédentes).

En 2006, si le nombre de stagiaires est en hausse, la baisse du nombre de jours et d'heures reste préjudiciable à la qualité de certaines formations. A défaut de remplacements, des modules n'atteignent pas le nombre de stagiaires prévu, quand ils ne sont pas supprimés, faute de participants. Les élu-e-s du CCE regrettent encore que Radio France préfère s'acquitter de pénalités inscrites dans la loi, plutôt que de répondre aux besoins d'apprentissage des jeunes en alternance. En 2006, moins d'une quarantaine de jeunes ont été accueillis contre les 120 environ qu'exige la législation.

En matière d'information, les élu-e-s du CCE remarquent que toutes les formations ne sont pas affichées sur le site Intranet, par soucis de n'afficher que les modules offrant des places. Il nous semble intéressant que les salariés aient une vue générale de l'ensemble des thèmes de formations.

Pour les modalités du DIF, les élu-e-s ont plusieurs fois demandé un envoi postal d'informations très détaillées. Cette lettre pourrait accompagner le courrier personnalisé « d'information annuelle du DIF » résumant ses droits acquis à chaque salarié et ce, chaque année.

A plusieurs reprises les élu-e-s du CCE ont souhaité que les administrateurs soient beaucoup plus impliqués dans la formation professionnelle, en amont pour identifier les réels besoins des personnels, informer les salarié-e-s des enjeux de la formation professionnelle à Radio France, et en aval pour faire avec les salariés les bilans des formations suivies.

Ce bilan de formation 2006 est la souche du plan formation de cette année 2007 dont l'avis sur le projet a été défavorable lors de la séance du 20 décembre 2006. Une nouvelle fois, les élus s'inquiètent d'une stratégie qui vise à supprimer par principe des formations liées au cœur de métiers comme, pour les Parls, la suppression du stage « reportage d'antenne ». La baisse constatée des remplacements est un frein à la bonne marche de la formation.

Enfin, le manque de processus clairs d'information, de distribution et de réalisation des formations dans les délégations régionales, les services ou stations crée des disparités inadmissibles dans l'utilisation de la formation comme outil de management à Radio France. La formation en 2006 n'est pas en adéquation, dans ses choix de stages, avec le souci de défense de programmes de proximité affiché par la direction dans le COM, contrat d'objectif et de moyens.

Pour toutes ces raisons, les élu-e-s du CCE s'abstiennent sur le bilan Formation de Radio France de 2006.

VOTE
Cet avis est adopté à l'unanimité
par les élu-e-s présent-e-s